

**Report to
Rapport au:**

**Council
Conseil**

8 November 2023 / 8 novembre 2023

**Submitted on November 6, 2023
Soumis le 6 novembre 2023**

**Submitted by
Soumis par:**

**Ann M. Tremblay, Chair, Committee of Adjustment / Présidente du Comité de
dérogation**

Contact Person

Personne ressource:

**Michel Bellemare, Secretary-Treasurer, Committee of Adjustment / Secrétaire-
trésorier du Comité de dérogation
Michel.Bellemare@ottawa.ca**

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE File Number: ACS NUMBER

SUBJECT: COMMITTEE OF ADJUSTMENT - 2024 DRAFT OPERATING BUDGET

**OBJET: COMITÉ DE DÉROGATION - PRÉVISIONS PRÉLIMINAIRES DU
BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2024**

REPORT RECOMMENDATIONS

That City Council receive and table the Committee of Adjustment 2024 Draft Operating Budget at its meeting on November 8, 2023, for subsequent consideration by Council in Committee of the whole to be held December 6, 2023.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Conseil municipal reçoive et dépose les prévisions budgétaires de fonctionnement 2024 du Comité de dérogation à sa réunion du 8 novembre 2023 aux fins de leur examen ultérieur par le Conseil siégeant en tant que comité plénier lors de la réunion prévue le 6 décembre 2023.

BACKGROUND

On December 7, 2022, Council approved a term of Council process for tax-supported and rate-supported budgets, as recommended in the 2022-2026 Governance Review Report. The adopted recommendations directed that the Committee of Adjustment prepare its own budget for tabling with Council at the same time as Standing Committees of Council table recommended draft budget amendments.

The Committee of Adjustment 2024 Draft Operating Budget was scheduled for tabling on November 8, together with other draft budgets for services that report to a Commission, Board, or special purpose body, as part of the City's overall draft operating and capital budget process.

CONTEXTE

Le 7 décembre 2022, le Conseil municipal a approuvé une condition de son processus pour les budgets financés par les recettes fiscales et par les redevances, conformément aux recommandations du Rapport sur l'examen de la structure de gestion publique 2022-2026. Selon les recommandations adoptées, le Comité de dérogation doit préparer son propre budget pour le déposer auprès du Conseil municipal au moment même où les comités permanents du Conseil municipal déposent les modifications qu'ils recommandent d'apporter aux budgets préliminaires.

La version préliminaire du budget de fonctionnement 2023 du Comité de dérogation devait être déposée le 8 novembre 2023 de concert avec les autres budgets préliminaires pour les services qui relèvent d'une commission, d'un comité ou d'un organisme à vocation spéciale dans le cadre de l'ensemble du processus d'établissement des budgets de fonctionnement et des budgets d'immobilisations préliminaires.

DISCUSSION

The Committee of Adjustment 2024 Draft Operating Budget has been developed to

achieve Council's directive to be 100 percent direct cost recovery and to comply with the requirement of the *Planning Act* that its fee schedule meet only the anticipated costs for processing applications. Application and other service fees are set to generate revenues that will ensure direct cost recovery while minimizing surpluses and deficits. Application volume and revenue forecasts rely on observed historical trends and must account for external factors such as overall construction activity, regulatory changes, and the economy.

In 2024, operating resource requirements for the Committee of Adjustment will increase primarily due to collectively bargained cost of living, compensation increment, and benefit adjustments. This operating pressure is reflected in the 2024 Draft Operating Budget, along with minor adjustments for inflationary increases to honorarium rates in line with economic increases awarded to Management and Professional Exempt Employees, as well as ongoing training for staff and panelists at industry conferences, as recommended pursuant to a recent organizational review conducted by KPMG.

Application Forecast

The Committee of Adjustment considers multi-year trends to inform its application and revenue forecasts, to avoid erratic fee adjustments year over year. In recent years, however, the Committee has observed unusual volatility in application volumes, including a steep decline in 2022 that has continued into 2023. The 2024 Draft Operating Budget responds to this trend by reducing the application forecast based on recent historical data, to mitigate the risk of future budget deficits.

Fees

The Committee of Adjustment 2024 Draft Fee Schedule proposes a 7.2% increase in core application fees to generate revenue equal to operating costs, based on the adjusted application forecast outlined above. This total fee increase includes a 3.5% increase required to offset operating budget pressures as highlighted above and a further 3.7% increase due to the reduced application forecast.

New User Fee

The Committee of Adjustment 2024 Draft Fee Schedule introduces a new Additional Certificate Fee in response to recent amendments to the *Planning Act* that directly impact the consent application process. The Additional Certificate Fee is intended to recover the administrative cost associated with this mandatory process change that is

not captured in the current fee schedule and is consistent with established fees for similar services in comparator jurisdictions.

ANALYSE

Le budget préliminaire de fonctionnement de 2024 du Comité de dérogation a été élaboré de manière à respecter la directive du Conseil consistant à recouvrer la totalité des coûts directs et à se conformer à l'obligation prévue par la *Loi sur l'aménagement du territoire*, selon laquelle le barème des droits ne doit couvrir que les coûts prévus pour le traitement des demandes. Les droits de demande et autres frais de service sont fixés de manière à générer des recettes qui couvriront les coûts directs tout en réduisant les excédents et les déficits. Le volume des demandes et les recettes projetés se basent sur les tendances historiques observées et doivent tenir compte de facteurs externes comme l'activité globale dans le secteur de la construction, les modifications réglementaires et l'état de l'économie.

En 2024, les besoins en ressources de fonctionnement pour le Comité de dérogation augmenteront avant tout en raison des ajustements au coût de la vie, de l'augmentation de la rémunération et de la bonification des avantages sociaux négociés dans le cadre des conventions collectives. Cette pression opérationnelle se reflète dans le budget préliminaire de fonctionnement de 2024, avec des ajustements mineurs pour les augmentations inflationnistes des montants d'honoraires s'alignant sur les augmentations économiques accordées au groupe exclu – Direction et professionnels, ainsi que la formation continue des employés et des panélistes participant à des conférences de l'industrie, comme recommandé conformément à un examen organisationnel récemment mené par KPMG.

Prévision des demandes

Le Comité de dérogation tient compte des tendances pluriannuelles pour étayer ses prévisions en termes de demandes et de revenus, afin d'éviter des rajustements de droits erratiques d'une année à l'autre. Ces dernières années toutefois, le Comité a observé une volatilité inhabituelle des volumes de demandes, dont une baisse marquée en 2022 qui s'est poursuivie en 2023. Le budget préliminaire de fonctionnement de 2024 réagit à cette tendance en réduisant la prévision des demandes en fonction de données historiques récentes afin d'atténuer le risque de futurs déficits budgétaires.

Droits

Le barème préliminaire des droits de 2024 du Comité de dérogation propose une augmentation de 7,2 % des droits de demande de base pour générer des recettes équivalant aux coûts de fonctionnement, compte tenu des prévisions rajustées des demandes indiquées plus haut. Cette augmentation totale des droits inclut une majoration de 3,5 % nécessaire pour compenser les pressions sur le budget de fonctionnement mises en évidence plus haut et une autre hausse de 3,7 % imputable aux prévisions des demandes à la baisse.

Nouveau droit d'utilisation

Le barème préliminaire des droits de 2024 du Comité de dérogation introduit un nouveau droit de certificat supplémentaire en réponse aux récentes modifications apportées à la *Loi sur l'aménagement du territoire*, qui se répercutent directement sur le processus de demande de consentement. Le droit de certificat supplémentaire vise à recouvrer les coûts administratifs associés à ce changement de processus obligatoire qui n'est pas reflété dans le barème des droits actuel et est conforme aux droits établis pour des services similaires dans des administrations comparables.

RURAL IMPLICATIONS

There are no specific rural implications associated with this report.

RÉPERCUSSIONS SUR LE SECTEUR RURAL

Aucune répercussion sur le secteur rural n'est associée à la mise en œuvre du présent rapport.

CONSULTATION

This report is being submitted as part of the 2024 budget review process and is subject to the same budget consultation process.

CONSULTATION

Le présent rapport est présenté dans le cadre du processus d'examen du budget 2024 et assujetti au même processus de consultation sur le budget.

COMMENTS BY THE WARD COUNCILLOR(S)

This is a City-wide issue.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Il s'agit d'une question à l'échelle de la ville.

LEGAL IMPLICATIONS

There are no legal impediments to implementing the recommendations in this report.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a aucune répercussion juridique dans la mise en œuvre des recommandations du présent rapport.

RISK MANAGEMENT IMPLICATIONS

There are no specific risk management implications associated with this report.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur la gestion des risques n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du rapport.

FINANCIAL IMPLICATIONS

As outlined within the report.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Répercussions soulignées dans le présent rapport

ACCESSIBILITY IMPACTS

There are no specific accessibility impacts associated with this report.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Il n'y a aucune répercussion sur l'accessibilité associée à la réception du présent rapport.

TECHNOLOGY IMPLICATIONS

No technical implications associated with receiving this report.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Aucune répercussion technologique n'est associée à la réception du présent rapport.

TERM OF COUNCIL PRIORITIES

This section is not applicable to this report.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Cette section ne s'applique pas au présent rapport.

SUPPORTING DOCUMENTATION

Document 1 – 2024 Draft Operating Budget

Document 2 – 2024 Draft Operating Budget condensed

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Document 1 - Prévisions préliminaires du budget de fonctionnement de 2024 condensé

DISPOSITION

Budgets will be amended as per Council deliberation and adoption.

SUITE À DONNER

Les budgets seront modifiés en fonction des délibérations du Conseil et de leur adoption.